

Communiqué de presse
Brest, le 22 mars 2013

La cartographie des fonds marins

Colloque CARHAMB'AR - Brest du 26 au 28 mars 2013

L'Ifremer et l'Agence des aires marines protégées organisent conjointement à Brest, **du 26 au 28 mars 2013**, un colloque national sur la cartographie des habitats marins : CARHAMB'AR (CARtographie des HABitats Marins Benthiques : de l'Acquisition à la Restitution). Ce colloque, qui se déroulera sur le Centre Ifremer de Brest (Technopôle), portera principalement **sur le domaine côtier et le large sur l'ensemble des eaux françaises**.

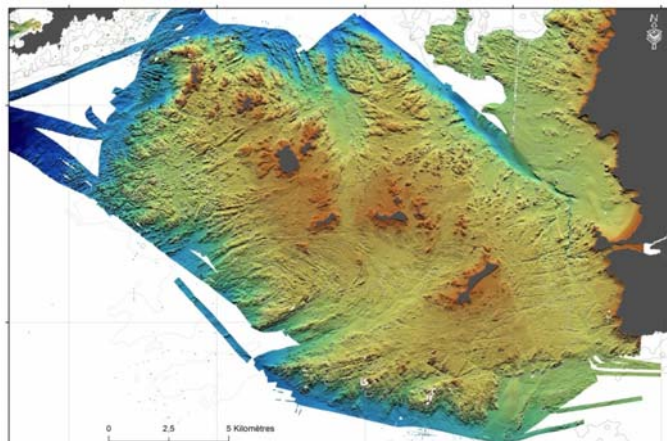


Le programme complet est consultable sur le site www.carhambar.org

Les différents acteurs de la communauté française dans le domaine de la cartographie des habitats marins benthiques seront accueillis : scientifiques, gestionnaires et organismes privés. Afin de privilégier les échanges et offrir la possibilité de partager les expériences de chacun, un espace sera également mis à disposition pour l'affichage de posters et l'installation de stands de démonstration.

Les habitats des fonds marins

Le benthos représente l'ensemble des organismes vivant sur les fonds marins (faune et flore). Les habitats benthiques sont les supports essentiels à la vie des fonds marins et à sa diversité, mais leur connaissance reste encore très parcellaire. Seules quelques zones limitées, côtières ou profondes, ont été bien étudiées. Les habitats marins dépendent de nombreux facteurs tels que la profondeur, la nature sédimentaire des fonds, la température, ou encore l'effet des courants ; ces caractéristiques physiques et chimiques vont déterminer les organismes vivants présents. Certains habitats sont encore relativement préservés alors que d'autres sont très sollicités par les activités humaines.



modèle numérique de terrain du plateau molénais - ©Ifremer

Différentes méthodes de cartographie permettent de dresser un état des lieux des habitats et de détecter leurs éventuelles évolutions.

A quoi sert la cartographie des habitats ?

Elle permet essentiellement de localiser et d'évaluer l'état de conservation des habitats (supports de vie aux espèces). Elle apporte une aide indispensable à la délimitation puis à la gestion des aires marines protégées. De plus, les cadres législatifs internationaux (conventions de mers régionales), européens (Directives cadre stratégie pour le milieu marin et Natura 2000) et nationaux (lois Grenelle) imposent de plus en plus aux gestionnaires d'espaces marins le suivi de l'état de santé des habitats. La cartographie est aussi primordiale pour les activités économiques en mer. En effet, les pêcheurs utilisent ces informations pour localiser les espèces d'intérêt économique, l'extraction de granulats marins requiert des cartes avec des données sur la nature des sédiments et leur épaisseur, et il en va de même pour les énergies marines. Toutes ces activités nécessitent une connaissance accrue de la vie des fonds marins.

Contacts presse :

Ifremer : Aude Flambard - aude.flambard@ifremer.fr - 02 98 22 40 05

Agence des aires marines protégées : agnes.poiret@aires-marines.fr - 02 98 33 92 58